



**EN TRAVAILLANT EN ALLEMAGNE**

*tu seras l'Ambassadeur de la*

**QUALITÉ FRANÇAISE**



# Le STO



© Bundesarchiv, Bild. 183-J14405

Départ des travailleurs français du STO pour l'Allemagne, à la gare de Paris-Nord en 1943.

## Le Service du Travail Obligatoire 1943<sup>1</sup>-1945

***Une page de notre Histoire presque totalement oubliée !***

Si les jeunes Français, qui furent contraints, par les lois de Vichy, au Service du Travail Obligatoire (STO) au cours de la Seconde Guerre mondiale, sont aujourd'hui presque tous disparus, il en va de même des témoins directs de cette période. Ce drame, dont l'Histoire n'a été que peu écrite, est aujourd'hui victime d'amnésie collective !

Quelle n'a pas été, par exemple, ma surprise de constater que même un responsable de

l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'un département (ONACVG) ignorait, ou tout du moins feignait d'ignorer, qu'un STO puisse être reconnu « Mort pour la France » et avoir son nom gravé sur le monument aux Morts de sa commune !

Comment alors s'étonner que la grande majorité de nos contemporains ignorent jusqu'à l'existence même de ce STO et des drames qu'il a pu occasionner. Le sigle

<sup>1</sup> : Mentionnons qu'en 1942 débuta le travail forcé, avant que le Service du Travail Obligatoire ne soit officiellement institué par la loi du 16 février 1943 (au titre des dispositions de la loi du 4 septembre 1942).



lui-même qui a tant fait parler pendant et après-guerre est devenu aujourd'hui une sorte d'énigme et parfois même pris pour une quelconque enseigne commerciale !

Voilà le résultat du silence savamment entretenu et des rivalités qui ont entouré le retour d'Allemagne ou des territoires occupés, des travailleurs forcés !

## « 650 000 jeunes victimes du STO »

À la Libération, ces jeunes avaient tout d'abord comme priorité, celle de construire ou de reconstruire leur vie avant de s'investir dans des associations mémorielles.

Par la suite, les associations de déportés, composées surtout d'anciens résistants et politiques, leur contestèrent le titre de

déportés du travail qui leur avait pourtant été donné par le Gouvernement Provisoire en 1945. Celles-ci considéraient en effet que ces jeunes étaient partis en Allemagne avec un statut de travailleur et non avec celui de détenus, ce que la Cour de Cassation devait finalement reconnaître... et ce fut l'oubli !

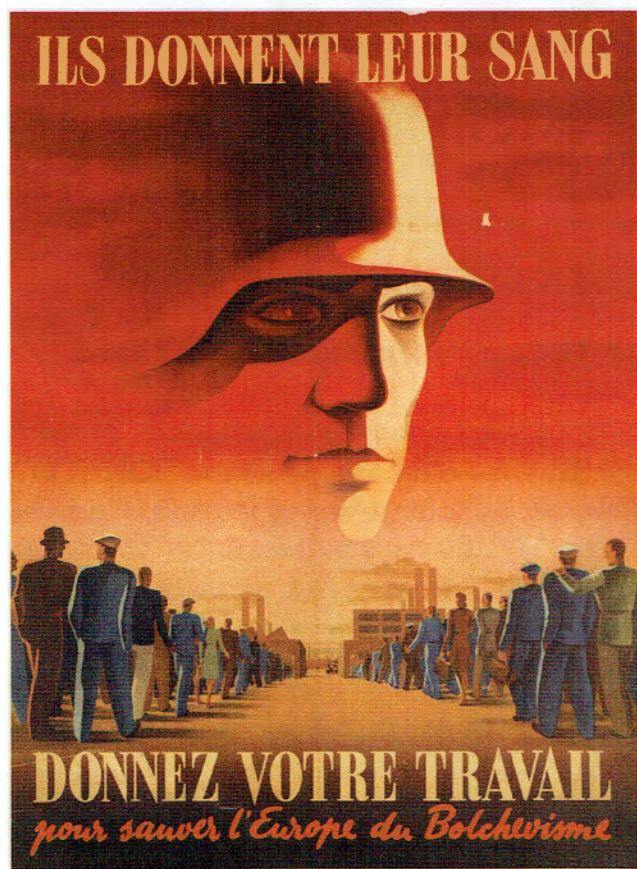
Si les STO furent critiqués à leur départ, ils le furent encore bien davantage à leur retour car on leur reprochait d'avoir travaillé pour l'Allemagne en oubliant même que plusieurs millions de nos compatriotes avaient eux aussi travaillé en France dans les usines et les chantiers (Renault, mur de l'Atlantique...) ainsi qu'à la campagne, pour l'armée allemande.

Par ailleurs, si le maigre salaire des STO couvrait à peine leur « pension », il n'en n'était pas de même pour les ouvriers français qui acceptaient de travailler pour l'armée d'occupation car ils percevaient généralement des salaires très attractifs, versés par des entreprises qui s'enrichissaient elles-mêmes facilement !

Insidieusement, au fil des années depuis 1945, s'établit même un certain amalgame entre le volontariat et la contrainte, ce qui ne pouvait d'ailleurs que servir les décideurs politiques qui n'avaient plus besoin de ce fait d'envisager de droits à dédommagement ou reconnaissance puisque l'opinion ne le réclamait pas et que la représentation nationale y était alors majoritairement opposée !

Il faudra attendre jusqu'en 2008<sup>1</sup>, soit plus de 60 ans après leur retour, pour que l'on se souvienne enfin que le Travail Obligatoire avait bien été une terrible réalité durant la Seconde Guerre mondiale et qu'un décret institue une carte attestant qu'une personne a bien été « contrainte au travail en pays,

<sup>1</sup> NDLR : Signalons cependant qu'un colloque important « La main d'œuvre française exploitée par le III<sup>e</sup> Reich », avec le concours du Mémorial de Caen, du ministère de la Défense, de la Direction de la Mémoire, du patrimoine et des Archives et de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, s'est tenu en 2001, réunissant une quarantaine de spécialistes à l'Université de Caen.





ennemi et victime du Travail Forcé en Allemagne Nazie ». Celle-ci n'est d'ailleurs donnée que sur demande expresse et après une enquête administrative sérieuse.

Si elle ne donne aucun droit particulier à son titulaire, elle atteste au moins qu'il a bien été contraint de partir et le rétablit en quelque sorte dans son honneur... mais rien sur cette carte n'indique l'origine effective de cette contrainte !



© Bundesarchiv\_Bild\_183-H26364

Le Président Chirac avait pourtant ouvert la voie en 1995 en reconnaissant officiellement la responsabilité de la France dans la déportation. De son côté, le Président Sarkozy, après l'institution de la carte du STO, déclarait lui-même en 2010 à Colmar, à l'adresse des « Malgré-Nous » :

**« Ceux qui n'avaient rien fait pour empêcher cette tragédie perpétrée contre des citoyens français ont trahi la valeur de la France et l'ont déshonorée, Vichy a trahi la France et l'a déshonorée ! ».**

Phrase qui pourrait intégralement être reprise pour le STO, ainsi que celle qui suit : **« Les menaces de représailles qui pesaient sur leurs familles ne leur laissaient pas le choix, ce furent des victimes. Des victimes du nazisme ! ».**

Certes, il y a eu des volontaires pour partir travailler en Allemagne, mais ils étaient minoritaires (260 à 300 000) face aux 650 000 jeunes victimes du STO.

Tout comme il y a eu quelques Alsaciens qui se sont engagés dans l'armée allemande et certains sont même devenus des nazis, le drame d'Oradour-sur-Glane est là pour le rappeler, il y eut des « Malgré nous » !

Seuls nos compatriotes âgés aujourd'hui de plus de 80 ans peuvent témoigner de

À Paris, l'armée d'occupation sélectionne les futurs travailleurs du STO.

l'atmosphère délétère qui régnait lorsque les convocations pour le STO arrivèrent des préfectures dans les familles. Ils se souviennent ensuite des dispositions qui furent prises pour les faire respecter, contrôles inopinés et barrages sur les routes, enquêtes de police et de gendarmerie puis de la milice, sans oublier les rafles à la sortie des cafés, spectacles ou de tous rassemblements.

Il y eut aussi et surtout les menaces proférées aux familles dont l'un des membres n'avait pas répondu à l'appel, menaces d'emmener un frère, une sœur, voire même de faire déporter ses parents ou son épouse avec les enfants...

Terrible rumeur d'un côté, propagande mensongère de l'autre, sans oublier les formulaires préfectoraux de convocation se terminant par ces termes impératifs : **« les défaillants seront passibles de punitions sévères (emprisonnement de 3 mois à 5 ans et d'une amende de 300 à 100 000 francs) aucun sursis n'est accordé »** eurent raison de certains récalcitrants qui, selon les années, rejoignirent finalement les gares d'embarquement sous surveillance des



gendarmes français et allemands<sup>2</sup>. Malgré quelques manifestations de la population et des familles, des trains entiers souvent retardés prirent la destination de l'Allemagne !

Que pouvaient, en effet, faire d'autres ces jeunes et qu'aurions-nous fait à leur place, où pouvaient-ils aller ?

Fin 1942, la Résistance commençait seulement à se structurer et sa voix était totalement inaudible, peu ou pas de moyens d'information hormis quelques affichettes placardées en cachette ainsi que des tracts manuscrits ronéotypés distribués à la sauvette, absence de téléphones et de TSF chez les particuliers, aucune presse libre !

Quant aux maquis, ils étaient quasi inexistantes et par nature discrets. De toutes façons, ils n'étaient pas en capacité d'accueillir plusieurs classes entières d'appelés.

De même, tenter de se cacher en si grand nombre était tout à fait illusoire, seuls quelques-uns d'entre eux (10 % environ) trouvèrent refuge à la campagne ou rejoignirent le maquis !

En Allemagne, sous surveillance constante de la police dans leurs baraquements et sur leurs lieux de travail, beaucoup furent des travailleurs sans histoire jusqu'à leur retour, mais plus de 35 000 y perdront néanmoins la vie, les uns sous les violents bombardements alliés, les autres, entre 15 et 20 000, pendus, fusillés, décapités ou assassinés dans les camps disciplinaires ou de rééducation, voire de concentration, pour divers actes de résistance.

Il nous appartient donc de saluer ici tout particulièrement le courage de ces victimes méconnues car résister en Allemagne et



Le chemin des Souvenirs au Gross Gleichberg dans la ville de Römhild en Thuringe.

quelle qu'en soit la forme, même la plus anodine, sabotage, ralentissement des cadences, révolte, désobéissance, était beaucoup plus dangereux que certains actes de résistance réalisés en France.

Ces STO savaient surtout ce qu'ils risquaient car l'on ne se privait pas de les menacer et de faire des exemples !

Malgré un hypothétique « contrat de travail » franco-allemand censé les protéger, les uns furent victimes d'exécutions sommaires, les autres transférés directement en camps de concentration ou disciplinaires et ceci sans aucune forme de procès et sans que la France en soit informée et surtout ne s'en inquiète !

Si les importants camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz, Dachau, Bergen, Buchenwald... sont notoirement connus comme lieux d'horreur du nazisme, chacun d'entre eux possédait généralement des satellites ou petits camps très peu connus car parfois assez éloignés de la structure principale.

<sup>2</sup> NDLR : Certains spécialistes considèrent que l'arrivée massive des jeunes dans la Résistance était due au STO. Précisons également que le nombre de réfractaires était variable d'une année sur l'autre mais également d'une région à une autre.



## La vie dans les camps : l'exemple du Gross Gleichberg

Parmi ceux-ci il y avait notamment les terribles « Arbeitserziehungslager<sup>3</sup> » ou AEL, camps de rééducation par le travail que la France n'a jamais voulu reconnaître comme des entités du crime organisé.

Ces « Kommandos » étaient en réalité des camps disciplinaires où la Gestapo amenait notamment les STO arrêtés en Allemagne, mais les « rééducateurs » se trouvaient être des SS de la pire espèce et les stages de rééducation qui devaient durer trois mois se terminaient fréquemment par la mort au bout de quelques semaines ! Kalterbruner, chef de la Gestapo, reconnaissait lui-même que les séjours dans ces camps étaient plus meurtriers que celui des camps de concentration !

Voici un exemple parmi beaucoup d'autres, celui du « Gross Gleichberg », kommando de travail situé dans la petite ville de Römhild en Thuringe. Ce camp, prévu à l'origine pour recevoir 150 personnes, en comptera 600 en 1945, de 12 nationalités dont de nombreux STO français. Il était installé au sommet d'une colline isolée et boisée de près de 700 mètres d'altitude et comprenait seulement quelques baraquements rudimentaires sans aucune commodité.

Après avoir accueilli tout d'abord des prisonniers, il a fonctionné en AEL d'octobre 1943 à mars 1945, soit pendant 15 mois ! L'occupation des détenus était l'exploitation d'une carrière de basalte !

Les documents de l'Association « Buchenwald-Dora et Commandos », un extrait de la « table mémorial du gross Gleichberg » ainsi

<sup>3</sup> Arbeitserziehungslager : Les Camps d'Éducation par le Travail ou AEL étaient des camps pénitentiaires (« Straflager ») pour travailleurs et travailleuses forcés, érigés à partir de 1940 par la Gestapo. Certains camps étaient réservés aux femmes. Quelques camps, explicitement dénommés par leurs responsables comme camps d'éducation par le travail, avaient en fait d'autres finalités. C'est le cas par exemple d'un camp organisé par le Deutsche Arbeitsfront en Haute-Autriche, dans lequel, de juin 1940 à janvier 1941, ont été torturés, par des gardes appartenant à la SA, des réfractaires au travail allemand. Source : Wikipédia

que les déclarations d'un rescapé encore en vie, qui a perdu cinq de ses camarades dans ce camp, nous indiquent qu'il s'agissait d'un « Kommando » dépendant directement de l'administration SS de Buchenwald, même direction, même « infirmerie », même organisation avec Kapos et gardiens SS à tête de mort ! Il est indiqué notamment qu'au Gleichberg la mortalité était effrayante !

À la différence du camp de Buchenwald, qui était un camp de longs séjours réservé surtout à des déportés en tenue rayée, badgés par catégories avec un matricule tatoué sur l'avant-bras, le Gleichberg était un camp de passage destiné normalement à « rééduquer » avec SS et Kapos, des travailleurs de toutes nationalités, statuts et religions !

Pour ces détenus la tenue était de toile verte et la durée des « stages » assez variable, généralement de trois mois, mais beaucoup mouraient épuisés au bout de quelques semaines seulement de présence. Quant à la rééducation, elle consistait à extraire d'une carrière par tous les temps de gros blocs de basalte avec des moyens empiriques, à les charger dans des wagonnets qu'ils devaient ensuite pousser vers un dépôt et ceci de l'aube à la nuit, le ventre creux, sous les insultes et les coups de gourdins.

« La moitié des détenus dormaient sans



La carrière de basalte au Gross Gleichberg.



couverture, à même le sol, en se serrant les uns contre les autres sans remarquer que souvent dans la nuit leur voisin immédiat venait de mourir. Les morts étaient entassés avant l'appel du matin dans une charrette pour être jetés dans une fosse commune ! Les détenus étaient sortis des baraquements à coups de bâton avant le lever du jour et se rendaient sur la place d'appel en traînant les malades. Ils travaillaient ensuite sans relâche et sans repos 7 jours sur 7, ne se déplaçant qu'au pas de course.

*« Le Bunker était la peine de mort la plus courante, situé dans un trou creusé sous la fondation du camp, les détenus entendaient depuis les baraquements les cris de douleur de leurs camarades qui agonisaient... »*

À l'approche des alliés, le camp a été entièrement détruit et ce fut le départ des 600 détenus pour la terrible « marche de la Mort » vers Flossenburg, camp de repli situé à plus de 150 kilomètres. Ils furent

répartis en trois colonnes encadrées par les SS de Buchenwald mais une seule arriva à destination... 300 à 350 détenus eurent la route comme dernière demeure. Dès le départ, 70 d'entre eux, jugés incapables de marcher, dont plusieurs soldats américains, furent déjà poussés dans un souterrain qui fut aussitôt dynamité, le charnier ne sera trouvé qu'en 1947 !

Ces « victimes de la marche » s'ajoutent à celles inscrites sur des registres retrouvés dans les ruines du camp où il était déjà si facile de mourir de maladie, de faim, sous les coups, au bout d'une corde ou d'une balle. En effet, une erreur, une maladresse, un juron, une révolte ou même un simple mauvais regard et c'était la mort assurée !

**Combien de victimes au total parmi les détenus du Gleichberg ?**

Pas moins de 600 en 15 mois de fonctionnement, 170 noms sont gravés près des fosses communes à Römhild, 70, ceux du charnier, sont à Hildburghausen, dix ont aussi été trouvés ensevelis à même le sol dans les bois, et enfin de 300 à 350 au cours de la dernière marche... Le « turnover » de détenus était permanent sur le site et sous le seul contrôle des SS qui devaient garantir une production constante de la carrière et, pour cela, s'assurer d'un nombre permanent de détenus !

Voilà ce que les nazis appelaient « camp de rééducation au travail », si redouté des STO, et où tant d'entre eux ont pourtant été emmenés et y sont morts dans d'atroces souffrances ! Ceux qui y ont survécu en sont sortis à l'état de squelettes et ont été marqués à vie par ce qu'ils y avaient vécu et vu et notamment les supplices infligés à leurs camarades avant qu'ils ne meurent !

Ce « Kommando » de Römhild n'est qu'un exemple parmi des centaines d'autres. Chaque camp principal avait en effet des





## LA RELEVÉ *continue!*



Il y a encore nombreux là-bas, et la France les attend avec une anxiété et légitime impatience. Leur présence est indispensable chez nous, car ils représentent les forces vives de notre pays.

Ouvriers, qui partez librement pour l'Allemagne, regardez ces hommes que vous croisez sur la route. Ils vous doivent leur liberté, ils ne l'oublieront jamais. La reconnaissance de la Nation toute entière monte vers vous.

Ces ouvriers qui partent ne permettront de mieux défendre les intérêts de notre pays.

La fraternité — qui ne fut souvent qu'un grand mot — se traduit ici par une émouvante réalité.

F. LAVAL

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

abandonnées aux quatre coins du territoire, qui sont déjà ou seront bientôt relevées, quelques monuments délavés, des fosses communes délaissées parfois couvertes de ronces avec une simple liste de noms gravés dans la pierre !

Ce sont d'ailleurs ces fosses communes qui permettent aujourd'hui de localiser l'emplacement des anciens AEL que la France n'a jamais voulu reconnaître pour ce qu'ils étaient réellement.

« La colline de la mort » tel était par exemple le nom donné par les STO de Thuringe au mont Gleichberg ! Curieusement d'ailleurs, si beaucoup de STO sont officiellement déclarés « Morts pour la France » le lieu de leur martyr demeure à jamais oublié !

Telle est brièvement résumée « l'Histoire » non écrite de ces jeunes, comme si l'envoi de 650 000 travailleurs forcés en Allemagne et la mort de milliers d'entre eux, victimes de la barbarie nazie, n'avait été pour la France qu'un simple épisode de guerre alors que le Tribunal de Nuremberg a classé le travail forcé nazi parmi les « crimes contre l'humanité » !

Et comme l'écrivait Elie Wiesel, en parlant des Juifs morts dans les camps :  
« **Les oublier serait les tuer une seconde fois** ». ■

Jean-François Poulin

### Pour en savoir plus :

Documentaire : « *STO, avoir 20 ans sous l'Occupation* » Écrit et réalisé par Philippe Picard et Jérôme Lambert, avec le soutien du ministère de la Défense (SGA/DMPA).

Ouvrage : « *La main d'oeuvre française exploitée par le III<sup>e</sup> Reich* » par le Centre de Recherche et d'Histoire Quantitative, Caen, 2003.

annexes similaires et le camp de Buchenwald en possédait à lui seul 174.

Ce sont dans ces structures que sont en effet morts beaucoup de STO, sans que jamais personne, et surtout pas la France qui les avait envoyés, ne s'en inquiète alors que ces malheureux avaient perdu non seulement leur statut de travailleurs, mais également celui d'esclaves pour devenir de véritables bêtes de somme... sur lesquelles les SS, leurs « rééducateurs », pouvaient exercer à tous moments n'importe quels sévices et surtout le droit de mort !

### Que reste-t-il maintenant de la tragédie du STO ?

Chez nous, quelques rares anciens qui racontent leur tragédie, sans jamais être entendus, quelques stèles dressées par-ci par-là, quelques noms indiqués comme simples victimes civiles sur les monuments aux Morts. En Allemagne, des tombes